

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE de NOYELLES SOUS LENS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21620628400012

POSTE COMPTABLE : SGC DE LENS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget VILLE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	34
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	35
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	37
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	40
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	45

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	48
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	51
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	53
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	54
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	59
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	61
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	62
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	63
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	67
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	68
B9 - Etat du personnel	70
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	74
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	75
B11.2 - Liste des établissements publics créés	76
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	77
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	78
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	80
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	81

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	6 612

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	892,34

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 319,55
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 416,27
3	Dépenses d'équipement brut / population	325,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	867,16
5	DGF / population	403,81
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	60,06 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,78 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	22,95 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	61,23 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	6,83 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

62628 Code INSEE	COMMUNE de NOYELLES SOUS LENS Budget VILLE	2022
---------------------	---	------

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS, délibération adoptée le :	
Résultat estimé de fonctionnement	
A. Résultat estimé de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	542 129,30
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	502 736,75
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 044 866.05
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	178 543,44
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-129 221,62
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	1 044 866.05
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	1 044 866.05
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
Service de Gestion Comptable de Lens
7, Rue Louis Armand
62307 LENS


Mme ANDRE Emilie
Adjointe au Comptable Public

**I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
11 038 654,41	12 405 613,48	-143 549,58	A1	1 223 409,49
1 969 231,39	2 794 061,16	-646 286,33	A2	178 543,44
9 069 423,02	9 611 552,32	502 736,75	A3	1 044 866,05

RESTES A REALISER N-1					
Dépenses	Recettes			Solde (B)	
I + II	221 410,57	III + IV	92 188,95	B1	-129 221,62
I	221 410,57	III	92 188,95	B2	-129 221,62
II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	1 094 187,87
Investissement	49 321,82
Fonctionnement	1 044 866,05

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 221 410,57
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	23 856,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	162 287,34
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	35 267,23
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 92 188,95
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	92 188,95
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
201701	PARC CANAL	201701	951 353,64
201702	POLE SPORTIF GALLET	201702	3 703 782,47
202301	RACHAT EPF CENTRE VILLE	202301	432 000,00
202102	RACHAT EPF HAY LHEUREUX	202102	804 588,00
202001	VIDEOPROTECTION	202001	300 000,00
TOTAL			6 191 724,11

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		6 191 724,11
----------------------	--	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II -- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)			
TOTAL			
			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	266 512,80	23 856,00	89 477,83	89 477,83	113 333,83
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 861 294,44	162 287,34	1 772 085,62	1 772 085,62	1 934 372,96
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	383 238,44	35 267,23	65 932,37	65 932,37	101 199,60
Total des dépenses d'équipement		2 511 045,68	221 410,57	1 927 495,82	1 927 495,82	2 148 906,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	567 000,00	0,00	619 000,00	619 000,00	619 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	6 600,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		573 600,00	0,00	625 500,00	625 500,00	625 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 084 645,68	221 410,57	2 552 995,82	2 552 995,82	2 774 406,39

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 084 645,68	221 410,57	2 552 995,82	2 552 995,82	2 774 406,39
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 774 406,39
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	430 298,94	92 188,95	214 292,00	214 292,00	306 480,95
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	500 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		930 298,94	92 188,95	514 292,00	514 292,00	606 480,95
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	265 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	627 454,41	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	820 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
Total des recettes financières		1 713 454,41	0,00	305 000,00	305 000,00	305 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 643 753,35	92 188,95	819 292,00	819 292,00	911 480,95

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	879 357,66		1 409 807,00	1 409 807,00	1 409 807,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	207 821,00		274 575,00	274 575,00	274 575,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 087 178,66		1 684 382,00	1 684 382,00	1 684 382,00

TOTAL	3 730 932,01	92 188,95	2 503 674,00	2 503 674,00	2 595 862,95
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	178 543,44
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 774 406,39
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

1 684 382,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 299 999,76	0,00	2 908 900,01	2 908 900,01	2 908 900,01
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 300 000,00	0,00	5 240 000,00	5 240 000,00	5 240 000,00
014	Atténuations de produits	46 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	313 900,00	0,00	398 600,00	398 600,00	398 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 959 899,76	0,00	8 597 500,01	8 597 500,01	8 597 500,01
66	Charges financières	138 658,33	0,00	126 333,04	126 333,04	126 333,04
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	50 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 149 558,09	0,00	8 724 833,05	8 724 833,05	8 724 833,05

023	Virement à la section d'investissement (4)	879 357,66		1 409 807,00	1 409 807,00	1 409 807,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	207 821,00		274 575,00	274 575,00	274 575,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 087 178,66		1 684 382,00	1 684 382,00	1 684 382,00

TOTAL	9 236 736,75	0,00	10 409 215,05	10 409 215,05	10 409 215,05
--------------	---------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 409 215,05
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	150 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	270 000,00	0,00	370 000,00	370 000,00	370 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 812 878,00	0,00	1 811 245,00	1 811 245,00	1 811 245,00
731	Fiscalité locale	2 901 122,00	0,00	3 106 104,00	3 106 104,00	3 106 104,00
74	Dotations et participations (3)	3 380 000,00	0,00	3 805 000,00	3 805 000,00	3 805 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	237 000,00	0,00	229 000,00	229 000,00	229 000,00
Total des recettes de gestion courante		8 751 000,00	0,00	9 361 349,00	9 361 349,00	9 361 349,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 754 000,00	0,00	9 364 349,00	9 364 349,00	9 364 349,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	8 754 000,00	0,00	9 364 349,00	9 364 349,00	9 364 349,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 044 866,05
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 409 215,05
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 684 382,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	619 000,00	0,00	619 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 351 617,51		1 351 617,51
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	91 856,00	0,00	91 856,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	606 487,34	0,00	606 487,34
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	98 945,54	0,00	98 945,54
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	6 500,00	0,00	6 500,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 774 406,39	0,00	2 774 406,39

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 774 406,39
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 908 900,01		2 908 900,01
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 240 000,00		5 240 000,00
014	Atténuations de produits	50 000,00		50 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	398 600,00	0,00	398 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	126 333,04	0,00	126 333,04
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	274 575,00	274 575,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 409 807,00	1 409 807,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	8 724 833,05	1 684 382,00	10 409 215,05

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 409 215,05
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	130 000,00	0,00	130 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	306 480,95	0,00	306 480,95
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	300 000,00	0,00	300 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		274 575,00	274 575,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 409 807,00	1 409 807,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	175 000,00		175 000,00
Recettes d'investissement – Total	911 480,95	1 684 382,00	2 595 862,95
+			
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			178 543,44
+			
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT			0,00
=			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 774 406,39

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	40 000,00		40 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	370 000,00		370 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	1 811 245,00		1 811 245,00
731 Fiscalité locale	3 106 104,00		3 106 104,00
74 Dotations et participations (8)	3 805 000,00		3 805 000,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	229 000,00	0,00	229 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	3 000,00	0,00	3 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	9 364 349,00	0,00	9 364 349,00
+			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			1 044 866,05
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			10 409 215,05

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	I	II	III = I + II					
TOTAL	3 084 645,68	221 410,57	6 191 724,11	2 552 995,82	2 552 995,82	1 351 617,51	1 201 378,31	2 774 406,39
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	236 794,80	23 856,00	0,00	68 000,00	68 000,00	0,00	68 000,00	91 856,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	985 054,99	162 287,34	0,00	444 200,00	444 200,00	0,00	444 200,00	606 487,34
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	141 368,18	35 267,23	0,00	63 678,31	63 678,31	0,00	63 678,31	98 945,54
Total des opérations d'équipement (3)	1 147 827,71	0,00	6 191 724,11	1 351 617,51	1 351 617,51	0,00	0,00	1 351 617,51
Total des dépenses d'équipement	2 511 045,68	221 410,57	6 191 724,11	1 927 495,82	1 927 495,82	1 351 617,51	575 878,31	2 148 906,39
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	567 000,00	0,00	0,00	619 000,00	619 000,00	0,00	619 000,00	619 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	6 600,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	573 600,00	0,00	0,00	625 500,00	625 500,00	0,00	625 500,00	625 500,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 084 645,68	221 410,57	6 191 724,11	2 552 995,82	2 552 995,82	1 351 617,51	1 201 378,31	2 774 406,39
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées								2 774 406,39

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE de NOYELLES SOUS LENS - Budget VILLE - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 103 477,60	92 188,95	2 503 674,00	2 503 674,00	2 595 862,95
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	430 298,94	92 188,95	214 292,00	214 292,00	306 480,95
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	500 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	930 298,94	92 188,95	514 292,00	514 292,00	606 480,95
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	265 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	820 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
Total des recettes financières	1 086 000,00	0,00	305 000,00	305 000,00	305 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 016 298,94	92 188,95	819 292,00	819 292,00	911 480,95
021 Virement de la section de fonctionnement	879 357,66		1 409 807,00	1 409 807,00	1 409 807,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	207 821,00		274 575,00	274 575,00	274 575,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	1 087 178,66		1 684 382,00	1 684 382,00	1 684 382,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					178 543,44
Affectation au compte 1068 (8)					0,00
Total des recettes d'investissement cumulées					2 774 406,39

(1) Voir état I.B. pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	3 084 645,68	221 410,57	6 191 724,11	2 552 995,82	2 552 995,82	1 351 617,51	1 201 378,31	2 774 406,39
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	236 794,80	23 856,00	0,00	68 000,00	68 000,00	0,00	68 000,00	91 856,00
2031	232 560,00	23 856,00		68 000,00	68 000,00	0,00	68 000,00	91 856,00
2051	4 234,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	985 054,99	162 287,34	0,00	444 200,00	444 200,00	0,00	444 200,00	606 487,34
2113	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	40 000,00	14 630,40		0,00	0,00	0,00	0,00	14 630,40
2118	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	0,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
21316	20 000,00	7 956,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	16 956,00
21318	40 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2151	537 000,00	130 389,42		170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00	300 389,42
215738	30 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21828	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
21831	0,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
21838	76 345,99	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21841	0,00	0,00		3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00
21848	13 650,00	2 921,52		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	13 421,52
2188	188 059,00	6 390,00		87 800,00	87 800,00	0,00	87 800,00	94 190,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	141 368,18	35 267,23	0,00	63 678,31	63 678,31	0,00	63 678,31	98 945,54
2313	106 100,95	0,00		31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00
2315	0,00	0,00		32 678,31	32 678,31	0,00	32 678,31	32 678,31
238	35 267,23	35 267,23		0,00	0,00	0,00	0,00	35 267,23

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des opérations d'équipement (4)	1 147 827,71	0,00	6 191 724,11	1 351 617,51	1 351 617,51	1 351 617,51	0,00	1 351 617,51
Total des dépenses d'équipement	2 511 045,68	221 410,57	6 191 724,11	1 927 495,82	1 927 495,82	1 351 617,51	575 878,31	2 148 906,39
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	567 000,00	0,00		619 000,00	619 000,00		619 000,00	619 000,00
1641 Emprunts en euros	566 000,00	0,00		615 000,00	615 000,00		615 000,00	615 000,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	6 600,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
261 Titres de participation	6 600,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	573 600,00	0,00	0,00	6 25 500,00	6 25 500,00	0,00	6 25 500,00	6 25 500,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 084 645,68	221 410,57	6 191 724,11	2 552 995,82	2 552 995,82	1 351 617,51	1 201 378,31	2 774 406,39
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2113 Terrains aménagés autres que voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2118 Autres terrains	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318 Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151 Réseaux de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21538 Autres réseaux	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
201701	PARC CANAL	201701	440 434,52	0,00	510 919,12	510 919,12	510 919,12	0,00
201702	POLE SPORTIF GALLET	201702	3 697 779,04	0,00	6 003,43	6 003,43	6 003,43	0,00
202001	VIDEOPROTECTION	202001	177 305,04	0,00	122 694,96	122 694,96	122 694,96	0,00
202101	VOIRIE RUE DU 8 MAI 1945		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202102	RACHAT EPF HAY-LHEUREUX	202102	12 588,00	0,00	568 000,00	568 000,00	568 000,00	0,00
202301	RACHAT EPF CENTRE VILLE	202301	0,00	0,00	144 000,00	144 000,00	144 000,00	0,00
TOTAL			4 328 106,60	0,00	1 351 617,51	1 351 617,51	1 351 617,51	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201701
LIBELLE : PARC CANAL
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201701

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	440 434,52	a	510 919,12	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	72 494,71	0,00	17 728,46	17 728,46
2031	Frais d'études	0,00	72 494,71	0,00	17 728,46	17 728,46
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	367 939,81	0,00	493 190,66	493 190,66
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	367 939,81	0,00	493 190,66	493 190,66
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-510 919,12
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201702
LIBELLE : POLE SPORTIF GALLET
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201702

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	3 697 779,04	a	6 003,43	b
				0,00		6 003,43
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	191 968,05	0,00	3 749,37	3 749,37
2031	Frais d'études	0,00	191 968,05	0,00	3 749,37	3 749,37
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	3 505 810,99	0,00	2 254,06	2 254,06
2313	Constructions	0,00	3 494 199,99	0,00	2 254,06	2 254,06
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	11 611,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		189 670,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	189 670,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	150 000,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	39 670,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-6 003,43
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202001
LIBELLE : VIDEOPROTECTION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202001

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	177 305,04	a	122 694,96	b
				0,00		122 694,96
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	177 305,04	0,00	122 694,96	122 694,96
21538	Autres réseaux	0,00	177 305,04	0,00	122 694,96	122 694,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-122 694,96
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (4) Sauf 165, 166 et 16449.
 (5) Indiquer le signe algébrique.
 (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202102
LIBELLE : RACHAT EPF HAY-LHEUREUX
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202102

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
DEPENSES		0,00	12 588,00	a	0,00	568 000,00	b	568 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	12 588,00	0,00	568 000,00			568 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	12 588,00	0,00	0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	568 000,00			568 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-	-568 000,00
--------------------------------------	---	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202301
LIBELLE : RACHAT EPF CENTRE VILLE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202301

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 0,00	144 000,00	b 144 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	144 000,00	144 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	144 000,00	144 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-144 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202101
LIBELLE : VOIRIE RUE DU 8 MAI 1945
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 103 477,60	92 188,95	2 503 674,00	2 503 674,00	2 595 862,95
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	430 298,94	92 188,95	214 292,00	214 292,00	306 480,95
Subventions d'investissement (hors 138)					
1321	178 594,34	0,00	52 720,00	52 720,00	52 720,00
Subv. non transf. Etat, établi. nationaux					
1322	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
Subv. non transf. Régions					
1323	84 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subv. non transf. Départements					
13251	40 000,00	40 000,00	37 300,00	37 300,00	77 300,00
Subv. non transf. GFP de rattachement					
1328	0,00	35 800,00	59 600,00	59 600,00	95 400,00
Autres subventions d'équip. non transf.					
13461	127 704,60	16 388,95	40 672,00	40 672,00	57 060,95
Dot. equip.territoires ruraux non transf					
16	500 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)					
1641	500 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Emprunts en euros					
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)					
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées (4) (10)					
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles (4)					
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation (4)					
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)					
Total des recettes d'équipement	930 298,94	92 188,95	514 292,00	514 292,00	606 480,95
10	265 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)					
10222	235 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
FCTVA					
10226	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Taxe d'aménagement					
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres subventions invest. non transf.					
16	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)					
165	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements reçus					
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cpte de liaison : affectation (BA,régie)					
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées					
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières					
024	820 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières	1 086 000,00	0,00	305 000,00	305 000,00	305 000,00
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)					
Total des recettes réelles	2 016 298,94	92 188,95	819 292,00	819 292,00	911 480,95
021	879 357,66		1 409 807,00	1 409 807,00	1 409 807,00
Virement de la section de fonctionnement					
040	207 821,00		274 575,00	274 575,00	274 575,00
Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)					
192	0,00		0,00	0,00	0,00
Plus ou moins-values sur cession immo.					
2118	0,00		0,00	0,00	0,00
Autres terrains					
2151	0,00		0,00	0,00	0,00
Réseaux de voirie					
28031	0,00		800,00	800,00	800,00
Frais d'études					
2804112	76 300,00		76 300,00	76 300,00	76 300,00
Subv. Etat : Bâtiments, installations					

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2805	5 200,00	I	6 520,00	II	6 520,00
28128	0,00		14 800,00		14 800,00
2815738	33 600,00		36 800,00		36 800,00
281828	9 100,00		10 000,00		10 000,00
281831	0,00		12 400,00		12 400,00
281838	8 300,00		10 400,00		10 400,00
281841	0,00		4 955,00		4 955,00
281848	10 300,00		12 200,00		12 200,00
28188	62 500,00		89 400,00		89 400,00
4818	2 521,00		0,00		0,00
041	0,00		0,00		0,00
1328	0,00		0,00		0,00
2031	0,00		0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	1 087 178,66		1 684 382,00	1 684 382,00	1 684 382,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	9 236 736,75	0,00	0,00	10 409 215,05	10 409 215,05	0,00	10 409 215,05	10 409 215,05
011	Charges à caractère général (3)	2 299 999,76	0,00	0,00	2 908 900,01	2 908 900,01	0,00	2 908 900,01	2 908 900,01
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 300 000,00	0,00	0,00	5 240 000,00	5 240 000,00	0,00	5 240 000,00	5 240 000,00
014	Atténuations de produits	46 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	313 900,00	0,00	0,00	398 600,00	398 600,00	0,00	398 600,00	398 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	7 959 899,76	0,00	0,00	8 597 500,01	8 597 500,01	0,00	8 597 500,01	8 597 500,01
66	Charges financières	138 658,33	0,00	0,00	126 333,04	126 333,04	0,00	126 333,04	126 333,04
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	189 658,33	0,00	0,00	127 333,04	127 333,04	0,00	127 333,04	127 333,04
	Total des dépenses réelles	8 149 558,09	0,00	0,00	8 724 833,05	8 724 833,05	0,00	8 724 833,05	8 724 833,05
023	Virement à la section d'investissement	879 357,66	0,00	0,00	1 409 807,00	1 409 807,00	0,00	1 409 807,00	1 409 807,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	207 821,00	0,00	0,00	274 575,00	274 575,00	0,00	274 575,00	274 575,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 087 178,66	0,00	0,00	1 684 382,00	1 684 382,00	0,00	1 684 382,00	1 684 382,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		10 409 215,05
--	--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

COMMUNE de NOYELLES SOUS LENS - Budget VILLE - BP - 2023

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III	
B	

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	8 754 000,00	0,00	9 364 349,00	9 364 349,00	9 364 349,00
013	Atténuations de charges (2)	150 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	270 000,00	0,00	370 000,00	370 000,00	370 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 812 878,00	0,00	1 811 245,00	1 811 245,00	1 811 245,00
731	Fiscalité locale	2 901 122,00	0,00	3 106 104,00	3 106 104,00	3 106 104,00
74	Dotations et participations (2)	3 380 000,00	0,00	3 805 000,00	3 805 000,00	3 805 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	237 000,00	0,00	229 000,00	229 000,00	229 000,00
	Total des recettes de gestion des services	8 751 000,00	0,00	9 361 349,00	9 361 349,00	9 361 349,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des recettes réelles	8 754 000,00	0,00	9 364 349,00	9 364 349,00	9 364 349,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)					1 044 866,05
--	--	--	--	--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées					10 409 215,05
--	--	--	--	--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	9 236 736,75	0,00	0,00	10 409 215,05	10 409 215,05	0,00	10 409 215,05	10 409 215,05
011	Charges à caractère général (4)	2 299 999,76	0,00	0,00	2 908 900,01	2 908 900,01	0,00	2 908 900,01	2 908 900,01
6032	Variats. stocks autres approvisionnements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	336 406,00	0,00		398 370,01	398 370,01	0,00	398 370,01	398 370,01
60611	Eau et assainissement	31 600,00	0,00		40 100,00	40 100,00	0,00	40 100,00	40 100,00
60612	Energie - Electricité	264 000,00	0,00		713 000,00	713 000,00	0,00	713 000,00	713 000,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	401 000,00	0,00		480 000,00	480 000,00	0,00	480 000,00	480 000,00
60622	Carburants	36 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
60623	Alimentation	54 200,00	0,00		66 250,00	66 250,00	0,00	66 250,00	66 250,00
60631	Fournitures d'entretien	31 000,00	0,00		33 350,00	33 350,00	0,00	33 350,00	33 350,00
60632	Fournitures de petit équipement	94 750,00	0,00		78 150,00	78 150,00	0,00	78 150,00	78 150,00
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	20 720,00	0,00		14 730,00	14 730,00	0,00	14 730,00	14 730,00
6064	Fournitures administratives	17 800,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	26 900,00	0,00		26 400,00	26 400,00	0,00	26 400,00	26 400,00
6067	Fournitures scolaires	48 110,00	0,00		45 410,00	45 410,00	0,00	45 410,00	45 410,00
6068	Autres matières et fournitures	71 880,00	0,00		63 170,00	63 170,00	0,00	63 170,00	63 170,00
611	Contrats de prestations de services	97 200,00	0,00		44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
61358	Autres	112 510,00	0,00		26 300,00	26 300,00	0,00	26 300,00	26 300,00
61521	Entretien terrains	60 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	80 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 200,00	0,00		15 200,00	15 200,00	0,00	15 200,00	15 200,00
6156	Maintenance	97 150,00	0,00		75 080,00	75 080,00	0,00	75 080,00	75 080,00
6161	Multirisques	70 000,00	0,00		70 500,00	70 500,00	0,00	70 500,00	70 500,00
6182	Documentation générale et technique	7 320,00	0,00		7 690,00	7 690,00	0,00	7 690,00	7 690,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 660,00	0,00		4 940,00	4 940,00	0,00	4 940,00	4 940,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	30 200,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6228	Divers	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6231	Annonces et insertions	3 200,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	24 800,00	0,00		50 900,00	50 900,00	0,00	50 900,00	50 900,00
6236	Catalogues et imprimés	8 600,00	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		10 910,00	10 910,00	0,00	10 910,00	10 910,00
6247	Transports collectifs	65 800,00	0,00		65 100,00	65 100,00	0,00	65 100,00	65 100,00
6251	Voyages, déplacements et missions	5 980,00	0,00		3 990,00	3 990,00	0,00	3 990,00	3 990,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6262	Frais de télécommunications	52 134,00	0,00		52 500,00	52 500,00	0,00	52 500,00	52 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 370,00	0,00		11 850,00	11 850,00	0,00	11 850,00	11 850,00
6282	Frais de gardiennage	6 310,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	14 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		310,00	310,00	0,00	310,00	310,00
63512	Taxes foncières	16 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 499,76	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 300 000,00	0,00		5 240 000,00	5 240 000,00		5 240 000,00	5 240 000,00
6331	Versement mobilité	54 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	65 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 305 000,00	0,00		2 310 000,00	2 310 000,00		2 310 000,00	2 310 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	88 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64116	Indemnités de licenciement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	385 000,00	0,00		385 000,00	385 000,00		385 000,00	385 000,00
64131	Rémunérations	750 000,00	0,00		700 000,00	700 000,00		700 000,00	700 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64164	Emplois aidés - indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	54 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			III = I + II
64171	Apprentis - rémunérations	12 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	544 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00		530 000,00	530 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	740 000,00	0,00		770 000,00	770 000,00		770 000,00	770 000,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	33 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	3 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	9 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6488	Autres	167 000,00	0,00		168 000,00	168 000,00		168 000,00	168 000,00
014	Atténuations de produits	46 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
739215	Reversements conventionnels de fiscalité	44 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00		48 000,00	48 000,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	313 900,00	0,00		398 600,00	398 600,00		398 600,00	398 600,00
65131	Bourses	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
65138	Autres secours	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
65311	Indemnités de fonction	128 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	6 200,00	0,00		6 300,00	6 300,00		6 300,00	6 300,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	11 400,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
65315	Formation	1 300,00	0,00		1 300,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
65316	Frais de représentation du maire	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6542	Créances éteintes	4 674,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	62 500,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	77 826,00	0,00		81 100,00	81 100,00		81 100,00	81 100,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65888	Autres	14 500,00	0,00		85 400,00	85 400,00	0,00	85 400,00	85 400,00
65886	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	7 959 899,76	0,00	0,00	8 597 500,01	8 597 500,01	0,00	8 597 500,01	8 597 500,01
66	Charges financières	138 658,33	0,00		126 333,04	126 333,04		126 333,04	126 333,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance	142 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 341,67	0,00		-7 666,96	-7 666,96		-7 666,96	-7 666,96
6616	Intérêts bancaires, opér. financement	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6688	Autres	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	189 658,33	0,00	0,00	127 333,04	127 333,04		127 333,04	127 333,04
	Total des dépenses réelles	8 149 558,09	0,00	0,00	8 724 833,05	8 724 833,05	0,00	8 724 833,05	8 724 833,05
023	Virement à la section d'investissement	879 357,66			1 409 807,00	1 409 807,00		1 409 807,00	1 409 807,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	207 821,00			274 575,00	274 575,00		274 575,00	274 575,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	205 300,00			274 575,00	274 575,00		274 575,00	274 575,00
68128	Dot. Amort. charges exception. différées	2 521,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 087 178,66			1 684 382,00	1 684 382,00		1 684 382,00	1 684 382,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice

41 297,19

COMMUNE de NOYELLES SOUS LENS - Budget VILLE - BP - 2023

Montant des ICNE de l'exercice N-1	48 964,15
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 666,96

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	8 754 000,00	0,00	9 364 349,00	9 364 349,00	9 364 349,00
013	Atténuations de charges (3)	150 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	150 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	270 000,00	0,00	370 000,00	370 000,00	370 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	8 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
70312	Redevances funéraires	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
70321	Stationnement et location voie publique	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Red. occupation dom. public	15 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	4 700,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7066	Redevances services à caractère social	30 000,00	0,00	50 700,00	50 700,00	50 700,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	145 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 812 878,00	0,00	1 811 245,00	1 811 245,00	1 811 245,00
73211	Attribution de compensation	1 590 921,00	0,00	1 590 288,00	1 590 288,00	1 590 288,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	86 000,00	0,00	86 000,00	86 000,00	86 000,00
73221	FNGIR	957,00	0,00	957,00	957,00	957,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	135 000,00	0,00	134 000,00	134 000,00	134 000,00
731	Fiscalité locale	2 901 122,00	0,00	3 106 104,00	3 106 104,00	3 106 104,00
73111	Impôts directs locaux	2 512 672,00	0,00	2 715 092,00	2 715 092,00	2 715 092,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
73134	Taxe sur les déchets stockés	171 634,00	0,00	171 000,00	171 000,00	171 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	95 000,00	0,00	97 712,00	97 712,00	97 712,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	6 016,00	0,00	6 300,00	6 300,00	6 300,00
7318	Autres	9 800,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74	Dotations et participations (3)	3 380 000,00	0,00	3 805 000,00	3 805 000,00	3 805 000,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	1 127 662,00	0,00	1 127 000,00	1 127 000,00	1 127 000,00
741121	DSR des communes	243 913,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
741123	DSU des communes	1 117 800,00	0,00	1 143 000,00	1 143 000,00	1 143 000,00
741127	DNP des communes	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74718	Autres participations Etat	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7472	Participation régions	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7473	Participation départements	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
74788	Autres	462 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	210 000,00	0,00	227 000,00	227 000,00	227 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	237 000,00	0,00	229 000,00	229 000,00	229 000,00
752	Revenus des immeubles	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
75882	Reprise de réserve - Surplus de DMTO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	97 000,00	0,00	89 000,00	89 000,00	89 000,00
	Total des recettes de gestion des services	8 751 000,00	0,00	9 361 349,00	9 361 349,00	9 361 349,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	8 754 000,00	0,00	9 364 349,00	9 364 349,00	9 364 349,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040) (RF 043 = DF 043).

- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	849 578,31	0,00	122 694,96	80 800,00	69 003,43	8 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	619 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	11 749,37	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	100 400,00	0,00	122 694,96	80 800,00	55 000,00	8 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	63 678,31	0,00	0,00	0,00	2 254,06	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	639 720,00	0,00	42 000,00	32 500,00	16 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	34 720,00	0,00	42 000,00	32 500,00	16 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 422 919,12	0,00	0,00	0,00		2 552 995,82
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		619 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 728,46	0,00	0,00	0,00		89 477,83
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	1 405 190,66	0,00	0,00	0,00		1 772 085,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		65 932,37
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		6 500,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	89 072,00	0,00	0,00	0,00		819 292,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		175 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		130 000,00
13	Subventions d'investissement	89 072,00	0,00	0,00	0,00		214 292,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		300 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNE de NOYELLES SOUS LENS - Budget VILLE - BP - 2023

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	0,00	3 230 674,05	0,00	803 632,00	645 922,00	1 458 646,00	791 337,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 772 750,01	0,00	38 200,00	262 320,00	207 260,00	121 110,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	886 991,00	0,00	765 432,00	378 602,00	1 251 386,00	670 227,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	393 600,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	126 333,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	9 011 649,00	0,00	0,00	135 000,00	129 000,00	88 700,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	17 300,00	0,00	0,00	135 000,00	129 000,00	88 700,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	1 811 245,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	3 106 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	3 805 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	229 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES							
011	Charges à caractère général	0,00	1 794 622,00	0,00	0,00	0,00		8 724 833,05
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	507 260,00	0,00	0,00	0,00		2 908 900,01
014	Atténuations de produits	0,00	1 287 362,00	0,00	0,00	0,00		5 240 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		398 600,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		126 333,04
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES							
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 364 349,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		370 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 811 245,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 106 104,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 805 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		229 000,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
								0,00

IV – ANNEXES

IV

B1.1

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
1928	08/11/2021	1 000 000,00	350 000,00	589,25	350 000,00	0,00
2447	06/12/2022	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 BILLETS de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 000 000,00	350 000,00	589,25	350 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 157 590,85									
1641 Emprunts en euros (total)					10 157 590,85									
0015183F	CREDIT FONCIER	04/11/2011		21/02/2012	1 000 000,00	F			4,590		T	X Echéance constante		A-1
1766	AGENCE FRANCE LOCAL	14/06/2021		20/06/2022	500 000,00	F			0,675		A	X Echéance constante		A-1
20100155	CAISSE D'EPARGNE NORD FRANCE	24/11/2010		25/04/2011	1 200 000,00	F			3,310		A	X Echéance constante		A-1
2112	AGENCE FRANCE LOCAL	04/04/2022		14/07/2022	500 000,00	F			1,519		T	X Echéance constante		A-1
5288290	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	12/04/2019		01/05/2020	1 428 483,00	F			1,560		A	C		A-1
7495927	CAISSE D'EPARGNE NORD FRANCE	19/12/2008		30/12/2009	360 000,00	F			4,370		A	X Echéance constante		A-1
8819122	CAISSE D'EPARGNE NORD FRANCE	16/12/2016		20/03/2017	500 000,00	F			1,030		T	X Echéance constante		A-1
967	AGENCE FRANCE LOCAL	07/05/2019		02/12/2019	1 200 000,00	F			1,596		T	X Echéance constante		A-1
MON247972EUR	Caisse Française Financ.Local	16/05/2007		01/06/2008	1 969 107,85	V	EURIBOR12M		4,470		A	P		B-1
MON276534EUR	Caisse Française Financ.Local	21/11/2011		01/12/2012	800 000,00	F			4,950		A	P		A-1
MON516585EUR	BANQUE POSTALE	30/06/2017		01/11/2017	700 000,00	F			1,700		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					5 055,17									

COMMUNE de NOYELLES SOUS LENS - Budget VILLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Caté- gorie d'em- prunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)		Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
Devise													
2013-0001	DEREGNAUCOURT LAURENT	29/11/2013	29/11/2013		1 486,63	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
2013-0002	LEFEBVRE GAETAN	29/11/2013	29/11/2013		380,76	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
2013-0003	RICHIART VIDAL SCM	29/11/2013	29/11/2013		1 103,78	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
2019-0002	DELOMEL VERONIQUE	28/05/2019	28/05/2019		337,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
2019-0003	CERF MARION	28/05/2019	28/05/2019		352,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
2019-0004	BESINGUE Eddie	28/05/2019	28/05/2019		393,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
2019-0005	3GD	09/10/2019	09/10/2019		1 000,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					10 162 646,02								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

COMMUNE de NOYELLES SOUS LENS - Budget VILLE - BP - 2023

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE
IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)		Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 733 643,59					128 316,99	0,00	0,00	41 297,19
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 733 643,59					128 316,99	0,00	0,00	41 297,19
0015183F		0,00	A-1	336 618,07	3,93	F	4,590	78 484,02	14 304,94	0,00	0,00	1 345,74
1766		0,00	A-1	468 213,42	13,42	F	0,675	32 001,14	3 160,44	0,00	0,00	1 562,18
20100155		0,00	A-1	280 768,33	2,00	F	3,310	90 558,88	9 293,43	0,00	0,00	5 876,20
2112		0,00	A-1	485 090,25	14,25	F	1,519	30 158,69	7 154,63	0,00	0,00	1 469,31
5288290		0,00	A-1	1 257 065,04	21,33	F	1,560	57 139,32	19 610,21	0,00	0,00	12 479,23
7495927		0,00	A-1	31 831,05	0,92	F	4,370	31 831,05	1 391,01	0,00	0,00	0,00
8819122		0,00	A-1	309 205,99	8,92	F	1,030	32 959,65	3 057,79	0,00	0,00	86,94
967		0,00	A-1	1 069 492,51	21,67	F	1,596	41 524,79	16 705,45	0,00	0,00	1 312,51
MON247972EUR		0,00	B-1	684 084,48	4,42	V	EURIBOR12M	123 802,10	31 003,28	0,00	0,00	14 852,85
MON276534EUR		0,00	A-1	272 693,75	3,92	F	4,950	63 315,22	13 685,82	0,00	0,00	878,08
MON516585EUR		0,00	A-1	538 580,70	14,58	F	1,700	32 410,13	8 949,99	0,00	0,00	1 434,15
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		5 055,17					0,00	0,00	0,00	0,00
2013-0001		0,00	A-1	1 488,63	0,00	F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013-0002		0,00	A-1	380,76	0,00	F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013-0003		0,00	A-1	1 103,78	0,00	F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019-0002		0,00	A-1	337,00	0,00	F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019-0003		0,00	A-1	352,00	0,00	F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019-0004		0,00	A-1	393,00	0,00	F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019-0005		0,00	A-1	1 000,00	0,00	F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 738 698,76					614 184,99	128 316,99	0,00	41 297,19

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MON24792EUR	Caisse Française Financ.Local	1 969 107,85	684 084,48	1	20,00				0,00		4,470	31 003,28	0,00	11,92
TOTAL (B)		1 969 107,85	684 084,48						0,00			31 003,28	0,00	11,92
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 969 107,85	684 084,48						0,00			31 003,28	0,00	11,92

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	88,11	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 054 614,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	11,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	684 084,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Durée (en années)	Délibération du
	Catégories de biens amortis			
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €			01-12-2022
L	2182 Matériel de transport		5	11/10/1996
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique		5	11/10/1996
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie		5	14/10/1998
L	2184 Mobilier		5	16/09/2015
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains		25	15/09/2022
L	2031 Frais d'études		8	29/09/2022
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast		5	01/12/2022
L	204112 Etat - Bâtiments et installations		15	01/12/2022
L	2051 Concessions et droits similaires		2	01/12/2022
L	2088 Autres immobilisations incorporelles		2	01/12/2022
L	21538 Autres réseaux		10	01/12/2022
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie		5	01/12/2022
L	21828		5	01/12/2022
L	21831 Matériel informatique scolaire		5	01/12/2022
L	21838 Autre matériel informatique		5	01/12/2022
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire		5	01/12/2022
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier		5	01/12/2022
L	2188 Autres immobilisations corporelles		5	01/12/2022

IV - ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					33 132 298,24	26 657 482,09										457 620,70	952 300,43	
ARKEA	2018	P	REFINANCEMENT 10 LOGEMENTS RUE JOSEPH HAY	ARKEA	1 601 186,37	1 437 354,86	25,67	A	F	1,950	F	1,950	1,950	-		28 028,42	42 973,85	
HABITAT PACT	2003	P	1167 RUE DE COURTAIGNE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	7 622,00	5 309,32	16,00	A	R	LIVRET A	R	LIVRET A	LIVRET A	A-1	LIVRET A	169,90	218,19	
HABITAT PACT	2003	P	1167 RUE DE COURTAIGNE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	51 664,00	46 052,09	31,00	A	R	LIVRET A	R	LIVRET A	LIVRET A	-	LIVRET A	1 473,67	631,21	
HABITAT PACT	2003	P	1167 RUE DE COURTAIGNE	COMITE INTERPROF.LGT	20 800,00	9 460,24	10,75	A	F	1,000	F	1,000	1,000	-		94,60	817,87	
HABITAT PACT	2007	P	9 RUE DE LA REPUBLIQUE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	68 732,00	55 651,62	19,33	A	R	LIVRET A	R	LIVRET A	LIVRET A	-	LIVRET A	1 947,11	1 576,99	
HABITAT PACT	2007	P	90-100 RUE SADI CARNOT	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	93 212,00	75 445,72	18,83	A	R	LIVRET A	R	LIVRET A	LIVRET A	-	LIVRET A	2 640,60	2 138,66	

COMMUNE de NOYELLES SOUS LENS - Budget VILLE - BP - 2023

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLM NORD/EST	1987	P	RUE DU 10 MARS.RUE DE LA FOSSE 23	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	567 651,62	75 391,77	0,83	A	R	LIVRET A	3,520	R	LIVRET A	3,520	LIVRET A	7 300,29	36 722,73	
LOGEMENT DU TRAVAILLEUR	2008	P	renégociation emprunt	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	627 998,71	375 386,71	10,08	A	R	LIVRET A	4,700	R	LIVRET A	4,700	LIVRET A	17 643,18	26 011,69	
LOGEMENT DU TRAVAILLEUR	2008	P	renégociation emprunt	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	639 782,88	104 973,72	1,42	A	R	LIVRET A	4,700	R	LIVRET A	4,700	LIVRET A	4 933,76	52 332,50	
LOGEMENT DU TRAVAILLEUR	2013	P	Réhabilitation 72 logements rue Ampère	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	196 642,00	117 243,91	10,42	A	F	F	1,850	F	F	1,850	-	2 169,01	9 708,74	
LOGEMENT DU TRAVAILLEUR	2013	P	Réhabilitation 72 logements rue Ampère	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	900 000,00	615 118,49	15,42	A	F	F	1,500	F	F	1,500	-	9 226,78	34 302,12	
LOGEMENT RURAL	2007	P	6 LOGEMENTS RUE D'HARNES	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	99 200,00	86 057,41	34,92	A	F	F	4,490	F	F	4,490	-	2 796,87	1 284,25	
LOT HABITAT	2015	P	REHABILITATION 20 LOGEMENTS RUE AMPERE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	176 066,00	127 259,38	16,17	A	F	F	1,600	F	F	1,600	-	2 036,15	6 573,23	
LOT HABITAT	2015	P	REHABILITATION 20 LOGEMENTS RUE AMPERE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	260 000,00	182 231,35	16,17	A	F	F	0,750	F	F	0,750	-	1 366,74	10 090,73	
Maison et Cités	2011	P	25 LOGEMENTS rue de LORRAINE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	229 274,00	201 869,47	40,58	A	F	F	1,850	F	F	1,850	-	3 734,59	3 333,48	
Maison et Cités	2012	P	25 LOGEMENTS rue de LORRAINE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	2 973 304,00	2 480 320,31	30,58	A	F	F	1,850	F	F	1,850	-	45 885,93	59 966,52	
Maison et Cités	2015	P	30 LOGEMENTS CITE DEBLOCK	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	529 616,00	457 387,90	32,83	A	F	F	0,550	F	F	0,550	-	2 515,63	12 270,81	
Maison et Cités	2015	P	30 LOGEMENTS CITE DEBLOCK	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	189 408,00	169 324,77	42,83	A	F	F	0,550	F	F	0,550	-	931,29	3 411,93	
Maison et Cités	2015	P	30 LOGEMENTS CITE DEBLOCK	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	1 385 854,00	1 222 274,73	32,83	A	F	F	1,350	F	F	1,350	-	16 500,71	28 565,79	
Maison et Cités	2015	P	30 LOGEMENTS CITE DEBLOCK	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	439 600,00	401 040,74	42,83	A	F	F	1,350	F	F	1,350	-	5 414,05	6 733,59	
Maison et Cités	2015	P	31 LOGEMENTS CITE DEBLOCK	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	620 986,00	536 297,04	32,83	A	F	F	0,550	F	F	0,550	-	2 949,63	14 387,78	
Maison et Cités	2015	P	31 LOGEMENTS CITE DEBLOCK	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	225 226,00	201 344,95	42,83	A	F	F	0,550	F	F	0,550	-	1 107,40	4 057,14	
Maison et Cités	2015	P	31 LOGEMENTS CITE DEBLOCK	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	1 808 937,00	1 595 419,19	32,83	A	F	F	1,350	F	F	1,350	-	21 538,16	37 286,54	
Maison et Cités	2015	P	31 LOGEMENTS CITE DEBLOCK	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	613 890,00	560 042,96	42,83	A	F	F	1,350	F	F	1,350	-	7 560,58	9 403,29	
Maison et Cités	2016	P	17 LOGEMENTS CITE DEBLOCK	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	1 236 867,00	1 090 873,42	33,33	A	F	F	1,350	F	F	1,350	-	14 726,79	25 494,81	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicités des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Maison et Cités	2016	P	17 LOGEMENTS CITE DEBLOCK	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	222 105,00	202 623,16	43,33	A	F	1,350		F		1,350	-		2 735,41	3 402,11
Maison et Cités	2016	P	17 LOGEMENTS CITE DEBLOCK	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	278 747,00	240 732,02	33,33	A	F	0,550		F		0,550	-		1 324,03	6 458,35
Maison et Cités	2016	P	17 LOGEMENTS CITE DEBLOCK	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	55 560,00	49 659,93	43,33	A	F	0,560		F		0,550	-		273,13	1 000,66
Maison et Cités	2016	P	45 LOGEMENTS CITE DEBLOCK	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	451 192,00	403 351,44	43,33	A	F	0,550		F		0,550	-		2 218,43	8 127,62
Maison et Cités	2016	P	45 LOGEMENTS CITE DEBLOCK	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	763 314,00	659 214,63	33,33	A	F	0,550		F		0,550	-		3 625,68	17 685,41
Maison et Cités	2016	P	45 LOGEMENTS CITE DEBLOCK	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	2 156 738,00	1 902 167,51	33,33	A	F	1,350		F		1,350	-		25 679,26	44 455,56
Maison et Cités	2016	P	45 LOGEMENTS CITE DEBLOCK	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	1 117 978,00	1 019 915,18	43,33	A	F	1,350		F		1,350	-		13 768,85	17 124,68
PACT PAS DE CALAIS	2009	P	REHABILITATION 363 RUE DU 8 MAI 1945	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	23 409,38	8 426,09	5,75	A	R	LIVRET A		R	LIVRET A	3,050	-	LIVRET A	257,00	1 306,94
PACT PAS DE CALAIS	2012	P	Réaménagement emprunts 21 lgts rue République	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	189 651,77	137 462,10	11,58	T	R	LIVRET A		R	LIVRET A	3,020	-	LIVRET A	4 042,77	9 649,31
PACT PAS DE CALAIS	2012	P	Réaménagement emprunts	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	2 156 292,10	1 871 310,50	24,58	T	R	LIVRET A		R	LIVRET A	2,820	-	LIVRET A	52 220,65	52 345,75
PAS DE CALAIS HABITAT	2010	P	14 LOGEMENTS IMPASSE FLEURY	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	127 513,00	93 396,53	22,00	A	F	1,450		F		1,450	-		1 354,25	3 207,91
PAS DE CALAIS HABITAT	2010	P	7 LOGEMENTS IMPASSE FLEURY	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	51 857,00	37 982,49	22,00	A	F	1,450		F		1,450	-		550,75	1 304,59
PAS DE CALAIS HABITAT	2012	P	8 logements rue Rostand	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	1 202 480,00	998 923,23	29,17	A	R	nouveau LI		R	nouveau LI	2,850	-	nouveau LI	23 474,70	23 302,09
PAS DE CALAIS HABITAT	2012	P	10 LOGEMENTS RUE JOSEPH HAY	CREDIT FONCIER	1 652 811,00	1 348 345,79	29,25	A	R	LIVRET A		R	LIVRET A	2,320	-	LIVRET A	31 281,62	43 495,03
PAS DE CALAIS HABITAT	2013	P	23 logements rue Joseph HAY	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	2 002 892,00	1 673 805,21	30,25	A	F	2,350		F		2,350	-		30 965,40	40 467,46
PAS DE CALAIS HABITAT	2013	P	3 logements rue Joseph HAY	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	211 877,00	171 961,56	30,25	A	F	1,550		F		1,550	-		1 805,60	4 722,06
PAS DE CALAIS HABITAT	2017	P	16 LOGEMENTS RUE DU GAL DE GAULLE	ARKEA	1 036 717,00	802 627,93	14,42	A	F	1,330		F		1,330	-		10 674,95	48 702,30
PAS DE CALAIS HABITAT	2017	P	Réaménagement avenue fosse23,rue répub.13 lgts pla	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	751 008,76	527 550,72	11,42	T	F	1,640		F		1,640	-		8 399,63	41 054,45
PAS DE CALAIS HABITAT	2017	P	Réaménagement lgts avenue fosse23 + rue répub.	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	2 576 322,64	1 809 753,70	11,42	T	F	1,640		F		1,640	-		28 814,80	140 836,56

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Société immobilière Grand Hainaut	2018	P	renégociation emprunt 6 logements rue d'harne 12 rue J.HAY 419 rue S.CARNOT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATI	382 841,01	355 374,30	34,92	A	R	LIVRET A	1,750	LIVRET A	1,750	-1	LIVRET A	6 219,05	7 169,70	
UES HABITAT PACT	2011	P		CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	157 482,00	113 786,00	13,83	A	F	2,850	F	2,850	-			3 242,90	6 185,45	
TOTAL GENERAL					33 132 298,24	26 657 482,09										457 620,70	952 300,43	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	1 409 921,13
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	1 409 921,13
Recettes réelles de fonctionnement	9 364 349,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	15,06
---	---------------	--------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
 (2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
 (3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
 (4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

IV

B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
657362	01- CCAS	CCAS Subvention communale	CCAS NOYELLES SOUS LENS	Autre personne de droit public	70 000,00
65748	11	SUBVENTION COMMUNALE	CHAINE SOLIDARITE	Association	1 000,00
65748	12	SUBVENTION COMMUNALE	CLUB DU SOURIRE	Association	717,00
65748	13	SUBVENTION COMMUNALE	COLLECTIONNEURS	Association	150,00
65748	14	SUBVENTION COMMUNALE	COBRA DARTS	Association	120,00
65748	15	SUBVENTION COMMUNALE	DC3	Association	130,00
65748	16	SUBVENTION COMMUNALE	ECHQUIER NOYELLOIS (L')	Association	195,00
65748	17	SUBVENTION COMMUNALE	ELAN PONGISTE	Association	925,00
65748	18	SUBVENTION COMMUNALE	FOYER SOCIO-EDUCATIF	Association	1 000,00
65748	19	SUBVENTION COMMUNALE	GARDE D'HONNEUR NOTRE DAME	Association	500,00
65748	20	SUBVENTION COMMUNALE	MARIACH A CHABOTS	Association	96,00
65748	22	SUBVENTION COMMUNALE	NOYELLES SOUS LENS JUDO	Association	560,00
65748	23	SUBVENTION COMMUNALE	PECHEURS NOYELLOIS	Association	1 000,00
65748	25	SUBVENTION COMMUNALE	PETIT A PETIT JE GRANDIS	Association	104,00
65748	26	SUBVENTION COMMUNALE	RUNNING CLUB NOYELLES	Association	1 339,00
65748	28	SUBVENTION COMMUNALE	CHASSE	Association	86,00
65748	29	SUBVENTION COMMUNALE	SOKOL	Association	90,00
65748	30	SUBVENTION COMMUNALE	TENNIS CLUB	Association	3 426,00
65748	31	SUBVENTION COMMUNALE	TIR SOCIETE	Association	1 971,00
65748	32	SUBVENTION COMMUNALE	TWIRLING CLUB NOYELLOIS	Association	280,00
65748	33	SUBVENTION COMMUNALE	UNSS SPORTIVE DU COLLEGE	Association	500,00
65748	34	SUBVENTION COMMUNALE	UNION SPORTIVE NOYELLOISE	Association	16 132,00
65748	35	SUBVENTION COMMUNALE	VOLLEY PASSION	Association	3 335,00
65748	38	SUBVENTION COMMUNALE	CREAFIL ET JARDINIER AMATEUR	Association	80,00
65748	48	SUBVENTION COMMUNALE	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS NSL	Association	1 000,00
65748	52	SUBVENTION COMMUNALE	DDEN PAS DE CALAIS	Association	150,00
65748	02	SUBVENTION COMMUNALE	ACPG CATM	Association	206,00
65748	03	SUBVENTION COMMUNALE	AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	Association	33 000,00
65748	04	SUBVENTION COMMUNALE	AMICALE JEAN MOULIN USEP	Association	150,00
65748	05	SUBVENTION COMMUNALE	AAAMCA	Association	100,00
65748	06	SUBVENTION COMMUNALE	APE ECOLES/COLLEGE	Association	571,00
65748	08	SUBVENTION COMMUNALE	AVENIR MUSICAL	Association	4 990,00
65748	09	SUBVENTION COMMUNALE	CANARI CLUB	Association	117,00
65748	10	SUBVENTION COMMUNALE	CERCLE LAIQUE	Association	2 000,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		25,00	0,00	25,00	22,30	0,00	22,30
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	6,40	0,00	6,40
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ATTACHE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	1,90	0,00	1,90
FILIERE TECHNIQUE (c)		62,00	16,00	78,00	45,00	27,60	72,60
1 ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
14 ADJOINTS TECHNIQUES	C	0,00	0,00	0,00	0,00	14,00	14,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	25,00	16,00	41,00	15,40	12,60	28,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL	C	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
1ERE CLASSE							
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	19,00	0,00	19,00	15,60	0,00	15,60
AGENT DE MAITRISE	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		14,00	0,00	14,00	9,00	0,00	9,00
AGENT SOCIAL	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
AGENT SOCIAL PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
ATSEM PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
AUXILIAIRE PUERICULTURE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AUXILIAIRE PUERICULTURE NORMALE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS PCP	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		8,00	11,00	19,00	12,03	10,42	22,45
7 ASSISTANTS ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	7,00	7,00
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	4,00	1,00	5,00	4,90	0,00	4,90
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASS CONSERVATION DU PATRIMOINE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	1,00	6,00	7,00	3,08	3,42	6,50
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	0,00	2,00	2,00	0,65	0,00	0,65
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	0,00	2,00	2,00	0,40	0,00	0,40
FILIERE ANIMATION (i)		22,00	3,00	25,00	13,80	12,10	25,90
1 ADJOINT ANIMATION	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
6 ADJOINTS ANIMATION	C	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	6,00
ADJOINT ANIMATION	C	8,00	3,00	11,00	2,00	5,10	7,10

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	7,00	0,00	7,00	4,80	0,00	4,80
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		137,00	30,00	167,00	108,13	50,12	158,25

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				773 316,00		
1 ADJOINT ANIMATION	C	ANIM		16 596,00	A	CDD
1 ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		14 196,00	A	CDD
14 ADJOINTS TECHNIQUES	C	TECH		425 208,00	A	CDD
6 ADJOINTS ANIMATION	C	ANIM		209 748,00	A	CDD
7 ASSISTANTS ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	CULT		107 568,00	A	CDI
ADJOINT ANIMATION	C	ANIM		0,00	A	A
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A	A
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	CULT		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				773 316,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR, ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS: Médico-social.

MT: Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT: Culturel.

ANIM: Animation.

POL: Police.

POMP: Sapeurs-pompiers.

X: Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):

332-23-1: Croissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2: Croissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24: Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13: Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14: Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6: Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5: Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10: Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11: Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-352: Modalités particulières: recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-1-343-3: Emplois supérieurs de cabinet.

333-1-333-10: Collaborateurs de cabinet.

333-12: Collaborateurs de groupes d'élus.

A: Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex: « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		
		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL DE VILLE (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Définition d'une part du capital				
30/06/1997 -	TERRITOIRES 62	TERRITOIRES 62	Personne Morale de Droit Privée	1 288,00
31/03/2000 -	CAISSE D'EPARGNE NORD FRANCE	CAISSE D'EPARGNE NORD FRANCE	Personne Morale de Droit Privée	1 460,00
05/04/2019 -	AGENCE FRANCE LOCAL ST	AGENCE FRANCE LOCAL ST	Personne Morale de Droit Privée	26 300,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Communauté agglomération Lens Liévin	01/01/1968	TFA	
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPA + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
7361 Centre Communal d'Actions Sociales	C.C.A.S	01/03/1988		SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		615 000,00	615 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		615 000,00	615 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	615 000,00	615 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	615 000,00	221 410,57	0,00	836 410,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 989 382,00	III 1 989 382,00
Ressources propres externes de l'année (a)		130 000,00	130 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	100 000,00	100 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	30 000,00	30 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 859 382,00	1 859 382,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	800,00	800,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	76 300,00	76 300,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 520,00	6 520,00
28128	Autres aménagements de terrains	14 800,00	14 800,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	36 800,00	36 800,00
281828	Autres matériels de transport	10 000,00	10 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	12 400,00	12 400,00
281838	Autre matériel informatique	10 400,00	10 400,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	4 955,00	4 955,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	12 200,00	12 200,00
28188	Autres immo. corporelles	89 400,00	89 400,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	0,00	0,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	175 000,00	175 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 409 807,00	1 409 807,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 989 382,00	92 188,95	178 543,44	0,00	2 260 114,39

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	836 410,57
Ressources propres disponibles	IV	2 260 114,39
Solde	V = IV – II (8)	1 423 703,82

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	4 978 910,00	7,01	60,21	0,00	2 997 802,00	7,01
TFPNB	22 261,00	15,59	92,41	0,00	20 571,00	15,59
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	178 746,00	0,00	13,24	0,00	23 666,00	0,00
TOTAL	5 179 917,00	10,87			3 042 039,00	7,90

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 4

Date de convocation : 3 mars 2023

Présenté par Le Maire (1),

A Noyelles-sous-Lens, le 15/03/2023

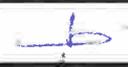
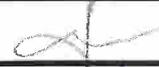


Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Noyelles-sous-Lens, le 15/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

02 BERNARD Maurice	
03 BLANCHARD Sandra	
04 SKOTARCZAK Jean-Michel	
05 FINEZ Sabine	
06 CERF Philippe	
07 GUEYDON Marie-Hélène	
08 MIETTE Freddy	
09 DHONDT Emmanuelle	
10 FINEZ Bernard	
11 SIBIRIN Claude	
12 WETISCHEK Patrice	
13 ALEXANDRENNE Louis	
14 VANTREPOTE Alain	
15 GAUTIER Chantal	
16 LORiot Françoise	
17 PERRAULT Jean	
18 PIETRASZKIEWIECZ Corinne	
19 SIKORA Valérie	
20 TORCHI Fatima	
21 CARON Jérôme	

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A
22 DOLCZEWSKI Karine		
23 ZIANE Sabrina		
24 COCHEZ Joëlle		
25 REPERT Philippe		
26 DEQUIDT Neige-Line		
27 NOWAK Yannick		
28 OUSSKOU Audrey		
29 LEBAS Jean-Marc		

sous- 20/3/2023

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 22 mars 2023

A Noyelles-sous-Lens, le

22 mars 2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Maire,







Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Bordereau de dépôt des documents budgétaires valant accusé de réception à établir en double exemplaire
CE DOCUMENT EST A REMPLIR PAR LA COLLECTIVITE

Nom de la collectivité : _____

Nature du document	Principal	Eau	Assainissement	Camping	Lotissement	ZAC	Autre* :	Autre* :	Autre* :
- Budget primitif	X								
Délibération d'approbation du budget primitif	X								
- Compte administratif									
Délibération d'affectation des résultats									
Délibération d'approbation du compte administratif									
- Compte de gestion									
Délibération d'approbation du compte de gestion									
- Budget supplémentaire									

* Préciser la nature du document
 Cocher les cases se rapportant aux documents déposés.

Observations éventuelles (cadre réservé à l'administration) :



Cachet de la collectivité et signature du maire ou du président

Cachet de la préfecture ou de la sous préfecture et date de réception



